

COMMUNIQUE DE PRESSE / 25 SEPTEMBRE 2017

**LE CABINET DEGROUX BRUGERE ANNONCE LA NOMINATION DE
VALERY DIAZ-MARTINAT EN QUALITÉ D'ASSOCIÉE**

Près d'un an après son arrivée au sein du cabinet Degroux Brugère pour y développer les activités en restructuring, Valery Diaz-Martinat est nommée associée. Elle avait rejoint le cabinet Degroux Brugère en tant que Of Counsel après avoir exercé 6 ans au sein du cabinet Eversheds.

Spécialiste des procédures collectives et amiables tant en conseil qu'en contentieux, Valery assiste des clients français comme des clients internationaux, soit dans le cadre de leur restructuration, soit lorsque ces derniers sont confrontés à la procédure collective de leurs clients/fournisseurs.

Elle assiste également des fonds d'investissements français et étrangers dans le cadre de leurs reprises d'actifs dépendant de procédures collectives françaises.

Sur le plan sectoriel, Valery Diaz-Martinat a acquis une solide connaissance de l'industrie manufacturière, et en particulier de l'industrie automobile.

Valery travaille en étroite synergie avec les équipes fiscale et corporate du cabinet, notamment dans le cadre de restructurations, pour prodiguer le meilleur accompagnement à ses clients. Elle apporte également aux clients du cabinet, en amont de la crise, une approche de gestion des risques et d'anticipation des difficultés.

Biographie

Titulaire d'un Master en Droit des affaires option « *Ingénierie financière des entreprises* » et inscrite au barreau de Paris depuis 2008, Valery Diaz-Martinat a commencé sa carrière chez un mandataire judiciaire avant de rejoindre successivement Racine, Gide puis Eversheds. De nationalité franco-péruvienne, Valery Diaz-Martinat parle couramment français, anglais et espagnol.

NB. Une photo vous sera envoyée sur demande

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.